



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Par HPV



CYTOLOGIE ET HPV : UN PARCOURS DE SOIN SIMPLE ET MAÎTRISÉ

[**3000** nouveaux cancers et **1100** décès évitables chaque année*]

Les papillomavirus humains (*HPV*) sont des virus à ADN de petite taille, très résistants, qui infectent les épithéliums cutanés et les muqueuses.

L'infection à HPV est l'infection sexuellement transmissible (*IST*) la plus fréquente et se transmet par contact cutanéomuqueux. Environ 40 types d'HPV infectent les épithéliums muqueux, ils sont classés en fonction de leur potentiel oncogène.

Une infection par des types à faible risque ou non oncogènes, tels que les types 6 et 11, peut provoquer des anomalies bénignes des cellules cervicales, des verrues génitales ou condylomes et des papillomes laryngés.

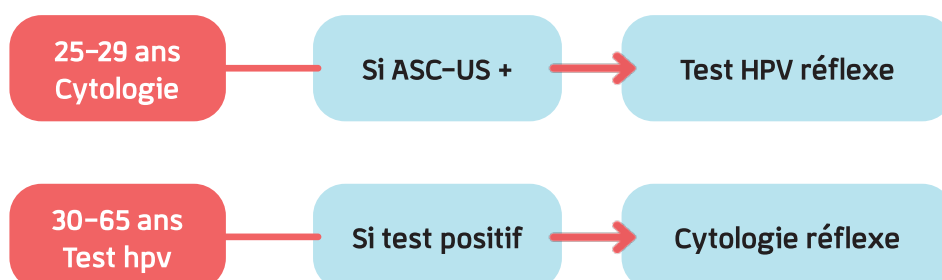
→ Les types d'HPV à haut risque (*types 16 et 18 principalement*), ou oncogènes, agissent en tant que carcinogènes dans le développement du cancer du col de l'utérus, d'autres cancers anogénitaux et des cancers de l'oropharynx.

→ L'HPV16 est l'HPV à haut risque le plus fréquemment détecté dans la population, il est de loin le type prédominant causant le cancer du col utérin dans le monde (~60%), suivi du HPV18 (~15%).

LE DÉPISTAGE EN PRATIQUE

La prise en charge du dépistage de cancer du col utérin par la recherche primaire du génome de Papilloma Virus Humain (*HPV*) publiée au Journal Officiel est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de dépistage organisée selon la recommandation de l'INCA et de la H.A.S.

→ 2 choix de dépistage primaire sont proposées selon l'âge des patientes :



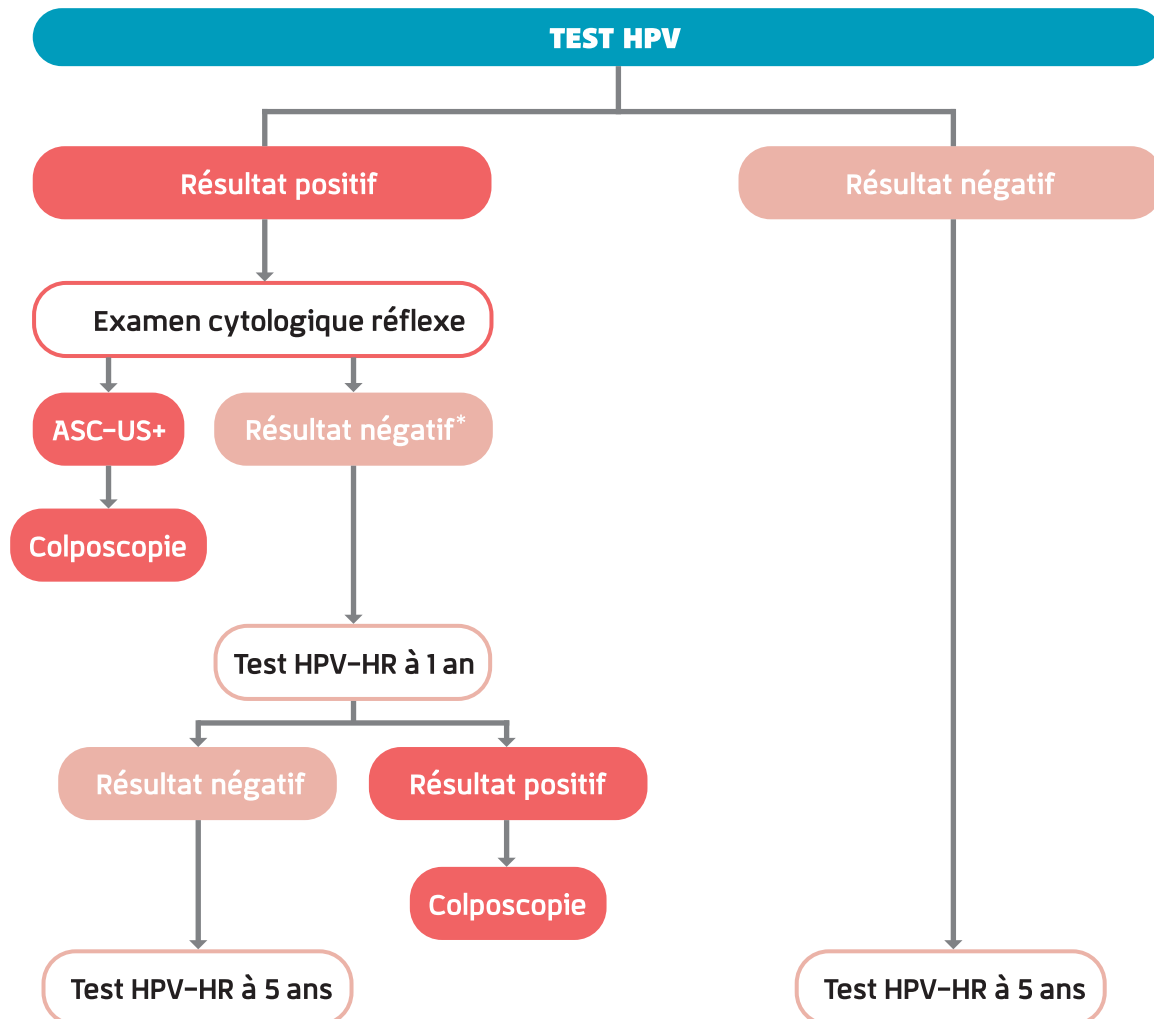
PRISE EN CHARGE

→ Le test HPV est pris en charge pour les femmes de 30 à 65 ans.

Les laboratoires de biologie médicale, grâce à leur maillage territorial et à leur présence de leur locaux professionnels de santé compétents et disponible, peuvent jouer un rôle déterminant dans cet accès au dépistage.

ALGORITHME DÉCISIONNEL

Pour les femmes âgées de 30 à 65 ans auxquelles un test HPV a été proposé en dépistage primaire du CCU.



QUELS PRÉLÈVEMENTS RÉALISER ?

→ Prélèvement cervical : il est important d'utiliser un milieu compatible pour la PCR et la cytologie (cytobrosse en milieu liquide).

→ Un auto-prélèvement est aussi possible, parlez-en à votre biologiste



*Source : Site web Santé Publique France, Sept 2019.

Bibliographie : Rapport HAS : Évaluation de la recherche des papillomavirus humains (HPV) en dépistage primaire des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus et de la place du double immuno-marquage p16/Ki67 - Juillet 2019